

Tableau synthèse		Rédaction du mémoire et de la thèse	
		RÈGLES DE PRÉSENTATION MATÉRIELLE	
GABARITS DE RÉDACTION	Étape	Consignes	Choisissez votre gabarit
	À savoir avant de commencer la rédaction du mémoire ou de la thèse	<p>La FESP met à votre disposition des gabarits de rédaction intégrant les différentes règles de présentation que vous devez respecter dans la rédaction de votre mémoire ou de votre thèse.</p> <p>Choisissez le gabarit qui correspond le mieux à votre situation et au type de rédaction que vous souhaitez entreprendre</p> <p>Conseil : Utilisez le gabarit dès le début de votre rédaction.</p>	<p>Gabarits de rédaction</p> <p>Disponibles sur le site web de la FESP sous l'onglet « Outils synthèses et langue de rédaction »</p>
POLICES DE RÉDACTION	Étape	Consignes	
	À savoir avant de commencer la rédaction du mémoire ou de la thèse	<p>La FESP accepte les polices de rédaction suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Microsoft Word, OpenOffice et LibreOffice Arial, Arial Narrow, Arial Unicode MS, Bookman Old Style, Garamond (Microsoft Word seulement), Times New Roman, Verdana. LaTeX Computer Modern, Latin Modern, CM-Super, Police PostScript: Helvetica, Times et Palatino (disponible dans le paquetage PSNFSS) <p>Important : Informer la FESP, si vous devez utiliser une autre police.</p>	
		<p>Les tailles de caractères suivantes sont acceptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Texte régulier: 10 à 12 points • Notes de bas de page: minimum de 8 points 	

FORMAT DE PAGE, MARGE, INTERLIGNE ET PAGINATION	Consignes
	Formats de page autorisés : <ul style="list-style-type: none"> • Lettre nord-américain • International A4 est seulement accepté dans le cas d'une cotutelle de thèse
	Marge <ul style="list-style-type: none"> • Texte justifié • Haut et bas: 25 mm • Gauche et droite: 30 mm
	Interligne <ul style="list-style-type: none"> • Corps du texte: 1,5 • Entre les paragraphes: double espacement • Table des matières: 1,0 • Liste des figures: 1,0 • Liste des illustrations: 1,0 • Liste des tableaux: 1,0 • Sommaires de chapitre: 1,0 • Énumérations: 1,0 • Notes de bas de page: 1,0 • Bibliographie ou liste des ouvrages cités: 1,0 • Annexes: 1,0 • Index 1,0
	Pagination <ul style="list-style-type: none"> • Placer le numéro de page en bas au centre, à 10 mm du bord inférieur de la page • Toutes les pages doivent être calculées dans la numérotation, dans le format spécifié.

Consignes générales		<ul style="list-style-type: none"> Présenter les parties du mémoire ou de la thèse dans l'ordre précis ci-dessous indiqué Suivre les consignes correspondant à chaque partie Commencer chaque partie du mémoire ou de la thèse par une nouvelle page Éviter d'insérer des pages blanches entre les parties afin de faciliter la lecture à l'écran 	
Ordre des parties de la thèse ou du mémoire		Consignes particulières	Pagination
PAGES LIMINAIRES	1. Page de titre	<ul style="list-style-type: none"> La préparation de la page de titre doit être conforme aux règles de la FESP (voir gabarits) Si mémoire ou thèse rédigé dans une autre langue que le français Le titre du mémoire ou de la thèse doit être écrit dans la langue de rédaction, mais les autres éléments de la page de titre doivent être rédigés en français. 	Ne pas paginer
	2. Résumés du mémoire ou de la thèse	<ul style="list-style-type: none"> Le résumé écrit en français. Longueur : - 300 mots au maximum pour le mémoire - 700 mots au maximum pour la thèse. Pour assurer une plus grande visibilité dans les banques de données internationales, il est recommandé d'inclure un résumé en anglais à la suite du résumé en français. Chacun des résumés doit être sur une page distincte. 	Pagination en chiffre romain Le résumé correspond à la page ii.
	3. Table des matières	<ul style="list-style-type: none"> Générer la table de matière automatiquement par les fonctionnalités de votre logiciel de traitement de texte et inclure, au besoin, les listes des tableaux, des schémas, des figures, des sigles, des abréviations, etc. 	
	4. Listes (figures, illustrations, abréviations, etc.)		
	5. Dédicaces, épigraphe (s'il y a lieu)		
	6. Remerciements		
	7. Avant-propos (<u>obligatoire pour mémoire et thèse avec insertion d'articles seulement</u>)	L'avant-propos contient des renseignements sur l'état de publication des articles intégrés (dates de soumission, d'acceptation ou de publication), les modifications entre la version intégrée de l'article et sa version publiée, s'il y a lieu, votre statut d'auteur (principal ou non, votre rôle exact dans la préparation de chaque article et les coauteurs de chaque article	

Ordre des parties de la thèse ou du mémoire		Consignes particulières	Pagination
CORPS DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE	8. Introduction, chapitres, conclusion	<p>Chacune des sections (introduction, chapitre, conclusion) du corps du mémoire ou de la thèse doit débuter sur une nouvelle page.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction <p>L'introduction ne doit pas être identifiée comme un chapitre. Elle doit être paginée. Elle doit correspondre à la page 1.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitres <p>(obligatoirement numérotés : chapitre1 + titre, chapitre 2 + titre, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conclusion <p>La conclusion ne doit pas être identifiée comme un chapitre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insertion d'articles <p>Lorsqu'il s'agit d'un mémoire ou d'une thèse avec insertion d'articles, chaque article fait l'objet d'un chapitre distinct et doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le titre original de l'article - Un résumé en français d'un maximum de 150 mots - Un résumé dans la langue de rédaction du document, si autre que le français. Ces deux résumés doivent apparaître dans la table des matières au même titre que les autres sections du chapitre concerné. - Les références <p>Important</p> <p>Le format de l'article est adapté à la facture générale du mémoire ou de la thèse.</p> <p>L'introduction et la conclusion du mémoire ou de la thèse font ressortir la cohérence de la démarche.</p> <p>Section du site « types de mémoires et de thèses)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Citations <p>Mettre les <u>citations courtes</u> entre guillemets « »</p> <p>Pour les <u>citations longues</u> (plus de 5 lignes) paragraphe distinct interligne 1,0 mise en retrait de 10 mm à gauche et à droite sans guillemets ni italique</p>	Pagination continue en chiffre arabe obligatoire (y compris lorsqu'il y a intégration d'articles) et se poursuit dans les pages qui suivent la conclusion (bibliographie, annexes, etc.)
BIBLIOGRAPHIE		La FESP ne recommande pas un style bibliographique en particulier. Le choix du style bibliographique se fait en fonction des normes en vigueur dans le domaine d'études.	
ANNEXE		<p>Selon les disciplines, les annexes peuvent être placées avant la bibliographie.</p> <p>Il n'est pas permis de reproduire intégralement une publication (articles, acte de colloque, chapitre de livres, etc.) en annexe du mémoire ou de la thèse, sans l'autorisation de l'auteur.</p> <p>Une bonne pratique consiste plutôt à inclure la référence bibliographique de la publication.</p>	
Le mémoire et la thèse ne contiennent aucune signature ni information personnelle (numéro de téléphone, adresse, etc.), ni certificat du CERUL.			